

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames LEMAIRE C. ; COURTOIS A. ; ELLEOUEY-HOCDE E.; GENEST M-N. ; GABARD M. ; OSINIAC B. ; MARANDEAU N. ; POUPEE A. (à partir de 19h20)

Messieurs ALBERT-DE RYCKE T. ; BLANCHARD B. ; COURATIN E. ; LASCAUD A. ; ZARDET P. ;

ÉTAIENT ABSENTS :

PORTENSEIGNE L. : pouvoir à COURATIN E.

POUPEE A. : Pouvoir à ELLEOUEY-HOCDE E (jusqu'à 19h20)

CACHAU P.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ZARDET Pascal

1. Approbation compte-rendu

Le compte rendu du 16 octobre est approuvé à la majorité : abstention de Mme Osiniak, absente lors de la séance.

Le compte rendu du 13 novembre est approuvé à l'unanimité

2. Crise Sanitaire

Note de Madame La Préfète

Madame Lemaire fait part de la note sur la présence éventuelle de public (d'après les règles actuellement en vigueur, seules 4 personnes extérieures pourraient être présentes), les règles de quorum (1/3 des conseillers présents), le nombre de pouvoirs (2 par personnes). Toutes ces mesures sont en vigueur jusqu'au 16 février 2021 à ce jour.

3. Elus – Personnel – Institution

Départ en retraite : Madame Lemaire fait part du départ en retraite d'un agent technique, et rappelle ses différentes fonctions.

4. Finances

Délibération n°121 : Autorisation d'engagement 25% des crédits d'investissement pour l'année 2021 - Budget Principal

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit un montant de 23235,62€.

Délibération n°122 : Autorisation d'engagement 25% des crédits d'investissement pour l'année 2021- Budget Pôle médical et paramédical

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit un montant maximum de 1162050€.

Arrivée de Mme POUPEE Angélique à 19h20.

Délibération n°123 : Mise en lumière de l'Eglise – demande de subvention

Madame Lemaire, Maire, fait part du dossier de mise en lumière de l'église, avec pose de 12 points lumineux led, pour un montant total hors taxe de 23879,51 €HT, et un reste à charge pour la commune de 18 879,51€HT ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du SIEIL et des certificats d'économie d'énergie une subvention pour un montant total de 15000€.

Réorganisation Maison de Services Au Public (MSAP)

Madame Lemaire fait lecture d'une note de la DGFIP (direction générale des finances publiques). La trésorerie de Neuillé Pont Pierre fermera au 31 décembre 2021. Une MSAP sera effective à Neuillé Pont Pierre.

5. Bâtiments

Délibération n°124 : Occupation temporaire des locaux de Beausoulage – Emission de titres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'émission des titres de recettes, pour l'occupation des locaux de Beausoulage pour la période du 15 octobre 2019 au 12 janvier 2021, celui-ci ayant bénéficié d'une gratuité du 15 octobre 2018 au 14 octobre 2019.

Délibération n°125 : Beausoulage – travaux d'isolation de trois pièces à destination des associations – réfection des sanitaires et de la cuisine - travaux d'électricité et de plomberie - demande de subvention DSIL, DETR et FDSR

Madame Lemaire, Maire, propose de déposer une demande de subvention pour des travaux de restructuration et d'isolation thermique à l'espace Beausoulage avec l'isolation des murs intérieurs de la salle de réunion, le local association, le vestiaire et les sanitaires, la restructuration de la cuisine avec renouvellement d'équipements, la restructuration des sanitaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le montant des travaux de rénovation thermique et de restructuration des espaces communs à 67 097,88 €HT et sollicite des subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région pour un montant de 41244 euros.

Délibération n°136 : Beausoulage – travaux d'isolation de trois pièces à destination des associations – réfection des sanitaires et de la cuisine - travaux d'électricité et de plomberie - demande de subvention Certificats d'économies d'énergie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention au titre des certificats d'économies d'énergie.

Délibération n°126 : Travaux de couverture – Chapelle Saint Gilles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de Saint Pat'Toit pour un montant de 550€HT.

Délibération n°127 : Convention ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) :

Madame Lemaire fait part de la convention proposée par l'ALEC pour une aide logistique pour les diagnostics énergétiques. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la signature de cette convention pour une durée de un an.

6. Voirie

Rue des Rochettes : les enrobés seront finalisés fin février 2021

Ombrières sur le parking Beausoulage Ces plis seront ouverts en Commission d'Appel d'Offres. Madame Lemaire propose que ces offres soient analysées en commission (bâtiments-voirie) avec le soutien logistique de l'ALEC. C'est une consultation suite à une manifestation d'intérêt spontané : rien est arrêté à ce jour.

Information travaux 2021 : une partie des travaux consistera en l'aménagement des espaces verts du Pôle médical et paramédical. Des devis sont demandés pour le broyage des voies communales, à raison de deux fois par an.

Délibération n°128 : Classement Voirie Communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de classer le CR28, le CR47bis et le CR68 en voies communales, pour un total de 3616 mètres.

Délibération n°135 : Recensement longueur Voirie Communale – Dotation Globale de Fonctionnement 2022

Madame Lemaire, Maire, informe que la Dotation Globale de Fonctionnement est conditionnée par le recensement de la longueur de la Voirie Communale. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le nouveau métrage pour le recensement des voies communales à 14074 mètres et demande à ce que les services préfectoraux intègrent ce nouveau chiffre dans leurs données.

Délibération n°120 : Dossier sécheresse – recours contre l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020 - autorisation d'ester en justice

Le Conseil Municipal à l'unanimité, prend acte du dépôt de recours contre l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, afin que l'état de sécheresse soit reconnu pour la commune de Saint-Christophe-sur-le-Nais. Il autorise Madame Lemaire, Maire, à ester en justice.

7. Intercommunalité

Délibération n°130 : Approbation du rapport de la CLECT du 12 novembre 2020

Vu le rapport ci-annexé établi par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la délibération attribution de compensation –CLECT du 12 novembre 2020,
- d'adopter le montant de l'attribution négative de compensation à verser par la commune de Saint Christophe sur le Nais fixée à 58 287,00€ pour 2020 (dépenses de fonctionnement)
- d'adopter le montant de l'attribution négative de compensation à verser par la commune de Saint Christophe sur le Nais fixée à 10 500,00€ pour 2020 (dépenses d'investissement)

Délibération n°131 : PCRS (Plan Corps de Rues Simplifié) - adhésion

L'Etat impose, qu'à l'horizon 2026, l'ensemble des communes françaises dispose d'un PCRS afin de réduire les risques d'endommagement des réseaux, lors de nouveaux travaux notamment. L'objectif est d'améliorer la précision de l'emplacement des réseaux pour réduire le nombre d'incidents/accidents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer au PCRS de la Communauté de Communes pour un restant à charge de 625,93€ .

Délibération n°132 : Pays Loire Nature : désignation d'un référent santé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la candidature de Madame Marie-Noëlle GENEST, conseillère municipale en tant que référente santé pour représenter la commune pour le Contrat Local de Santé.

Syndicat cavités 37

M. Thierry Albert de Rycke a été élu administrateur de ce syndicat.

8. Associations

Délibération n°133 : AAPPMA – versement d'une subvention pour les actions à destination des enfants:

Le Président de la Société de Pêche informe que de nombreuses actions ont été maintenues, dont les déversements de truites sur le parcours enfant de la commune, les travaux d'entretien et la fourniture des cartes pêches pour les enfants. Le Conseil Municipal, au vu des actions maintenues par l'AAPPMA à destination des enfants, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 250€.

9. Affaires scolaires

Noël des enfants : il y aura une distribution des cadeaux le 15 décembre dans les classes.

10. Bulletin Municipal

Il est en cours de finalisation avec une distribution prévue avant la fin de l'année

11. Fêtes et cérémonies

Colis des anciens : chaque conseiller municipal reçoit sa liste de distribution. Celle-ci devra être faite avant Noël.

Marché de Noël : à ce jour il est maintenu mais peut-être que l'amplitude horaire sera réduite selon couvre-feu. Différents articles sont parus dans les journaux.

12. Affaires diverses

Val Touraine Habitat : le numéro d'astreinte est le 0.810.137.000

Lettre de Jean-Gérard Paumier : Madame Lemaire, Maire fait lecture d'une lettre du Président du Conseil Départemental sollicitant le report des élections de mars 2021 à juin 2021

Circuit du patrimoine : Madame Lemaire informe qu'une réunion est prochainement programmée avec l'association d'Histoire et Patrimoine. Monsieur Thierry Albert-De-Rycke expose les projets pour les 20 ans de l'association.

La prochaine réunion aura lieu le 22 janvier 2021.

La séance est levée à 22h20